



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports**



Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)

24/07/2023

INFO ROUTES

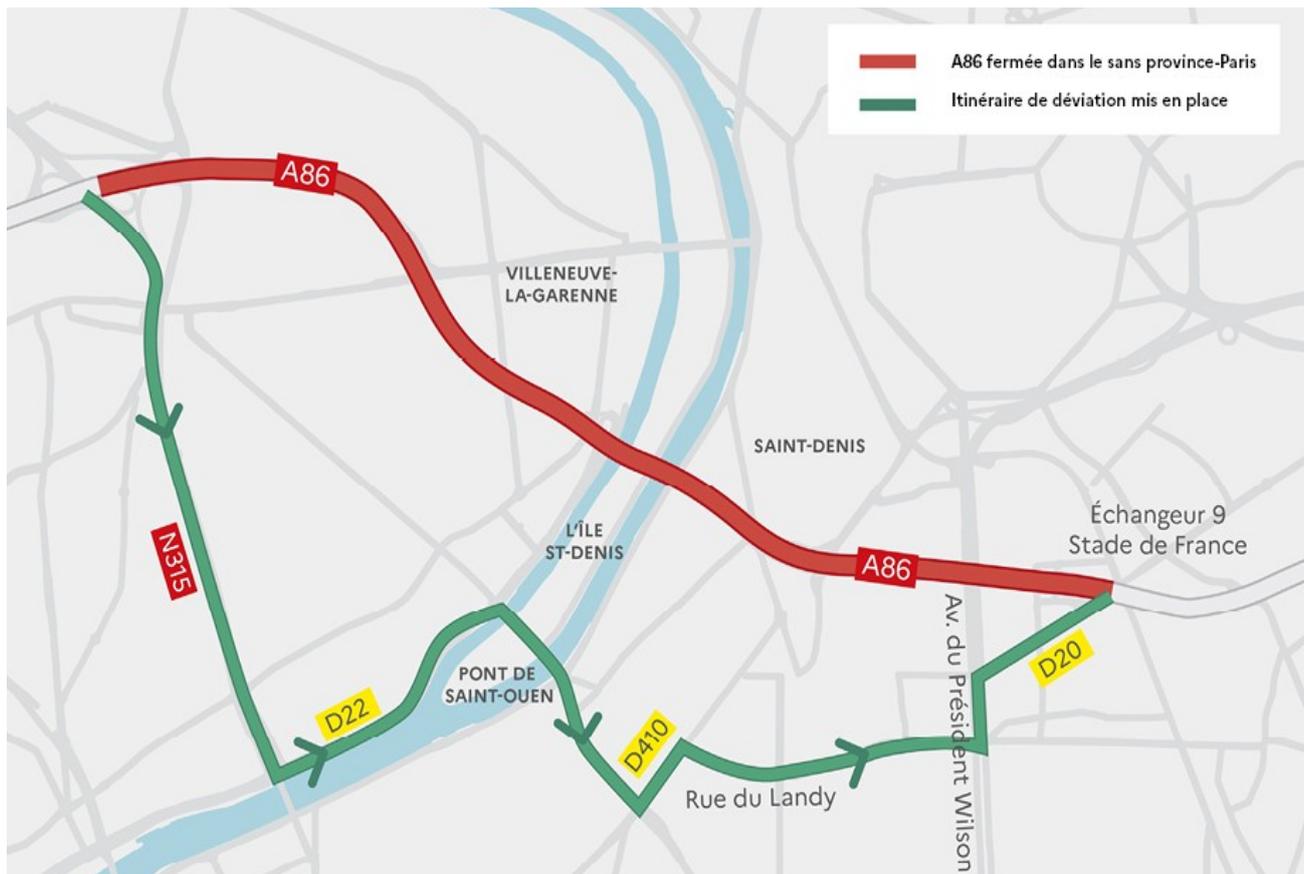
Fermeture simultanée de l'A86 intérieure et du bd. périphérique nord, les nuits du mardi 1er au jeudi 3 août 2023 et la nuit du 7 au 8 août 2023

L'autoroute A86 intérieure entre Nanterre et le Stade de France et le boulevard périphérique nord (entre la porte Dauphine et la porte de Bagnole) seront exceptionnellement fermés simultanément les nuits du 1 au 2, du 2 au 3 et du 7 au 8 août 2023 entre 22h00 et 5h30.

Ces fermetures sont nécessaires pour permettre des travaux indispensables à l'entretien et à l'aménagement de l'autoroute A86, gérée par la DiRIF, et du boulevard périphérique, géré par la Ville de Paris, notamment dans le cadre de la préparation des JO de Paris 2024.

Durant ces deux nuits, les usagers seront déviés par l'itinéraire de substitution permettant de traverser les départements des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis pour rejoindre l'A86 intérieure à partir du Stade de France. À partir de l'échangeur A15/A86 les usagers pourront rejoindre la RN315 puis la RD20 jusqu'au quai de Seine. Les usagers seront ensuite redirigés par la RD410 vers la rue du Landy pour ensuite rejoindre l'accès n°9 de l'A86 intérieure au niveau du Stade de France.

Cette déviation sera renforcée par une communication sur les panneaux à message variable en amont de la section fermée sur l'A86. Sur la section, l'A86 extérieure reste ouverte à la circulation durant ces nuits.



Conscients de la gêne occasionnée par ces fermetures nocturnes simultanées, les gestionnaires routiers remercient l'ensemble des usagers de leur compréhension et mettent tout en œuvre pour minimiser les désagréments liés à ces fermetures nocturnes.

Placée sous l'autorité du **préfet d'Île-de-France, préfet de Paris**, la direction des routes (**DiRIF**) de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (**DRIEAT**), service déconcentré du Ministère de la Transition écologique, assure l'entretien, l'exploitation, la gestion et la modernisation des autoroutes non concédées et des routes nationales d'Île-de-France.

Site internet de la DiRIF : www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

CONTACT PRESSE : contactmedias.dirif@developpement-durable.gouv.fr